



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Russie

Question écrite n° 2679

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'environnement sur les risques de pollutions mondiales engendrés par l'état dramatique de nombreuses installations civiles ou militaires de l'ex-URSS. Ainsi le reportage de Basile Grigoriev, diffusé le 10 juin dernier sur France 2, a rapporté des images pour le moins inquiétantes de la base navale Mourmansk 150, dont les responsables auraient transformé en poubelle nucléaire à ciel ouvert un lac situé à quelques kilomètres des installations militaires. Il souhaite donc connaître son sentiment sur ce problème précis et plus généralement sur les actions que pourrait entreprendre notre pays pour faire face à ces dangers potentiels de pollution.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs mois le monde occidental prend connaissance de pratiques de stockage et d'immersion des déchets radioactifs mises en œuvre par l'ancienne URSS, notamment dans ses régions et ses mers septentrionales. Ces pratiques ont eu cours en violation des principes les plus élémentaires de la sûreté, voire des conventions internationales applicables, et ont donné naissance à un véritable problème de radioécologie. La communauté internationale n'a pour le moment qu'une connaissance très imparfaite des données du problème ; il est fait officiellement état d'une activité rejetée d'environ 300 000 Curies, mais une commission russe nommée par le président Eltsine enquête actuellement sur l'ensemble des opérations conduites sur des sites sous contrôle militaire. Ce n'est qu'à l'issue de ces travaux, et sur demande des autorités russes, comme cela a été le cas pour les centrales nucléaires civiles, que pourront être entreprises des opérations d'assistance internationale pour le traitement de ces problèmes. La France compte bien, en raison de l'expérience acquise dans la sûreté nucléaire et le traitement des déchets, jouer un rôle particulier actif dans ces opérations.

Données clés

Auteur : [M. Terrot Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2679

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1993, page 1701

Réponse publiée le : 22 novembre 1993, page 4158